



**Commission de suivi de site (CSS)  
des établissements exploités par la société STORENGY à  
CHÉMERY et SOINGS-EN-SOLOGNE**

**Compte-rendu de la réunion du 12 octobre 2023**

Le 12 octobre 2023, à 10 heures, s'est réunie en sous-préfecture de ROMORANTIN-LANTHENAY la Commission de Suivi de Site (CSS) de la société STORENGY, sous la présidence de Mme la sous-préfète.

*La liste des participants se trouve en annexe du compte-rendu.*

**ORDRE DU JOUR**

1. Approbation du compte-rendu du 8 décembre 2022.
2. Présentation du bilan des activités des établissements pour l'année 2022.
3. Intervention de l'inspecteur des installations classées de la DREAL.
4. Questions diverses.

\*\*\*\*\*

La séance est ouverte à 10 h 06 sous la présidence de Mme HIGINNEN.

Il est rappelé, en ouverture, que dans le cadre de la journée « Tous résilients face aux risques » prévue le 13 octobre, les membres de la CSS sont invités à participer dans l'après-midi à une visite de terrain des installations du site de Chemery.

**1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 8 décembre 2022.**

En l'absence de remarques, le compte-rendu du 8 décembre 2022 est approuvé à l'unanimité.

## **2. PRÉSENTATION DU BILAN DES ACTIVITÉS DES ÉTABLISSEMENTS POUR L'ANNÉE 2022.**

La société STORENGY présente rapidement les activités des sites de Chémery et Soings-en-Sologne et précise leurs fonctionnements, en mentionnant que plus de détails seront donnés lors de la visite prévue l'après-midi. Après avoir expliqué la technique du stockage en nappe aquifère utilisée, elle détaille le fonctionnement des installations de surface à l'aide d'un schéma.

Le bilan des mesures de réduction des risques, ainsi que les mesures préventives sont ensuite présentés : protections thermiques ou mécaniques, mises en place dans les deux sites pour faire suite aux études de dangers de 2011. Sont listés les principaux travaux liés à la sécurité (point bas, détection incendie ou gaz, équipement sous pression), à l'environnement (réduction des émissions de gaz à effet de serre par opération de brûlage) et à la performance (maintenance des puits, remplacement des produits TEG, rénovation des rampes de comptage transactionnel, préparation du projet Chémery Rénovation).

La société STORENGY poursuit par un focus sur le projet Chémery rénovation : un projet à 140 millions d'euros qui a pour objectif, d'ici à avril 2026, de maintenir la capacité de production totale en palliant une des infrastructures vieillissantes du site de Chémery et la fermeture du site de Soings-en-Sologne. Ce projet doit permettre de nouvelles capacités de traitement, une remise à niveau de l'architecture de contrôle-commande, la réorganisation des équipes et le développement de la base vie pour accueillir dès 2023 plus de 200 personnes supplémentaires sur le site durant les travaux.

La société STORENGY présente également son projet de création d'une unité de traitement des eaux in situ (TEIS) pour traiter sur site les eaux de soutirage et diminuer ainsi l'impact environnemental dû à la rotation des camions-citernes vers la région parisienne. Les eaux seront réinjectées dans le milieu naturel. Les travaux démarrent en novembre 2023.

La société STORENGY liste ensuite succinctement les évènements déclarés, les exercices POI, les actions de formations et les audits réalisés en 2022/2023.

Un point particulier est fait sur le site de Soings-en-Sologne en arrêt d'exploitation depuis 2012, précisant l'historique et les points d'étape technique et administrative de la fermeture : révision à venir du PPRT, étude technico-économique déposée en juillet 2023, tierce expertise en cours, information aux riverains.

La société STORENGY liste, pour finir, les actions locales de l'entreprise en faveur de la transition énergétique et de la protection de la biodiversité. Une importance est accordée aux partenariats avec les lycées et à l'apprentissage pour faire connaître l'entreprise et favoriser le recrutement en local.

### **3. INTERVENTION DE L'INSPECTION DES INSTALLATIONS CLASSÉES DE LA DREAL.**

La DREAL commence par évoquer la situation administrative et les particularités de chacun des deux sites de stockage, puis présente le PPRT commun aux deux sites ainsi que le financement des mesures foncières découlant de son application.

La DREAL précise être en attente de réception avant fin novembre 2023 de l'appel de fonds de la Communauté de commune du Val de Cher Controis pour le financement de la démolition des biens acquis sur Chemery, et ce, afin de permettre le règlement de la part État avant début décembre 2023.

La Sous-préfecture insiste sur sa capacité à être un appui dans ce type d'échange.

La DREAL présente ensuite les actions menées par l'inspection des installations classées depuis la CSS précédente, tant en matière d'inspections que d'instruction. Cinq PAC (porter à connaissance) sont décrits : implantation d'un piézomètre pour la perméabilité du sous-sol avant travaux, rabattement de nappe au droit du puits, installation d'une torche mobile temporaire, traitement *in situ* des eaux de soutirage et rénovation des installations de traitement de Chémery.

La DREAL a rappelé être en attente pour fin octobre de la part de la société STORENGY de la remise de l'étude de dangers du site de Chemery dans sa version révisée et ce, afin de boucler d'ici la fin de l'année le réexamen quinquennal du site.

Concernant le dossier « fin d'exploitation » de Soings-en-Sologne, la DREAL en évoque l'historique et l'état d'avancement. Elle rappelle avoir demandé une étude technico-économique pour le soutirage du gaz en sous-sol à la société STORENGY, qui a fourni des éléments de benchmark technique et réglementaire courant 2023 ainsi que l'étude en question fin juillet 2023. À ce jour, elle est en attente des conclusions du tiers expert sur l'étude technico-économique, ce qui constituera une base primordiale pour aborder la question du cadrage administratif et juridique de la « fermeture » du site.

Enfin, relativement aux mesures de réduction de vulnérabilité des logements sur Chémery, un accompagnement pour les diagnostics des logements a été proposé aux trois riverains concernés par l'obligation du renforcement du bâti. Les travaux peuvent prétendre, jusqu'à fin décembre 2023 à ce jour, à un financement ne pouvant pas dépasser 10 % de la valeur vénale du bien et dans la limite de 20000 €. Le financement tripartite est assuré, sous conditions, à hauteur de 100 %: 25 % + 10 % par l'exploitant, 25 % par les collectivités territoriales – Communauté de communes Val de Cher Controis/Conseil départemental/Conseil régional – et 40 %, si les propriétaires sont éligibles, en crédit d'impôt.

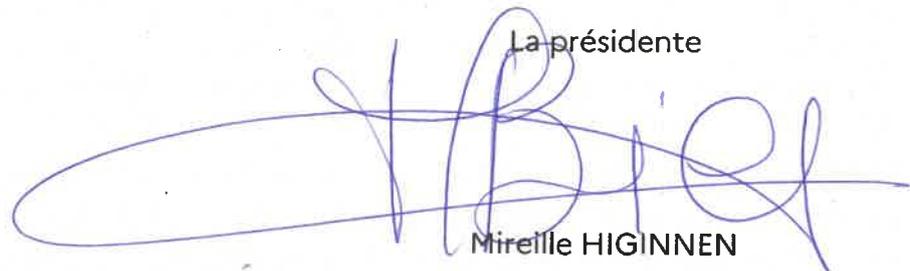
Les diagnostics des 3 biens ont été réalisés au printemps 2023.

Le SDIS rappelle qu'il est en attente de la réalisation du prochain exercice POI-PPI programmé le 6 décembre prochain.

Enfin, la société STORENGY rappelle pour les participants l'adresse du site de Chemery, les différentes mesures de sécurité à respecter et le programme de la visite du site l'après-midi.

#### **4. QUESTIONS DIVERSES.**

La Sous-préfecture demande aux personnes présentes si elles souhaitent poser des questions ou formuler des remarques au sujet des présentations de l'exploitant et de la DREAL. En l'absence de toute remarque, elle lève la séance à 11 h 57 après avoir remercié les membres présents pour leur participation.

La présidente  
  
Mireille HIGINNEN

## **Annexe**

### **Liste des participants :**

#### **Collège Administration :**

- Madame Mireille HIGINNEN, Sous-Préfète de Romorantin-Lanthenay.
- Monsieur Paul BERGERARD, Chef du PETE, Préfecture du Loir-et-Cher.
- Madame Isabelle BAJOU, DDT 41, Cheffe de l'unité de prévention des risques.
- Madame Julianne HARTER, DDT 41, Chargée de prévention des risques.
- Madame Célia MARTIN, Référente Stockages Souterrains de Gaz, Gaz Inflammables Liquéfiés, Hydrogène, DREAL.
- Madame Aurélie VIGNOT, Adjointe au Chef de l'UID 37-41, DREAL.
- Lieutenant Sébastien CARLI, SDIS 41.

#### **Collège Collectivités territoriales :**

- Monsieur Philippe PEZE, Conseiller municipal, Commune de Chémery.
- Madame Anne-Marie THEVENET, Maire de Chémery, Communauté de communes Val de Cher Controis
- Monsieur Bernard BIETTE, Maire de Soings-en-Sologne.
- Madame Sylviane TURMEAUX, Adjointe au Maire, Commune de Sassay.

#### **Collège Exploitants :**

- Monsieur Mickaël GUILLOT, Directeur des sites de Chémery, Céré-la-Ronde et Soings-en-Sologne, Société STORENGY.
- Monsieur Philippe BRAUD, Cadre réglementaire, Société STORENGY.
- Monsieur Laurent CHATAIGNAT, Représentant du personnel, Société STORENGY.